



LES 80 PARLEMENTAIRES QUI VOTÈRENT NON

Le 10 Juillet 1940

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée nationale (Sénat et Chambre des Députés) est convoquée au Grand Casino de Vichy afin de statuer sur un projet de loi attribuant « *tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées* ». 570 parlementaires votèrent Oui et 80 choisirent, courageusement, de s'y opposer.

Les circonstances de ce vote sont bien connues : le choc de la défaite militaire, l'armistice signé le 22 juin, l'occupation de la zone Nord, l'exode massif de population ont contribué à plonger la plus grande partie du pays dans la stupeur et entraîné une désorganisation complète des structures administratives et politiques. Le 16 juin, le maréchal Pétain est devenu président du Conseil ; le gouvernement s'est déplacé à Bordeaux, puis à Clermont-Ferrand avant de s'établir à Vichy le 1er juillet. De nombreux parlementaires sont absents, certains non encore démobilisés, d'autres dispersés à travers la France, certains au Maroc, suite à l'affaire du Massilia, ou interdits (la plupart des communistes déchus de leur mandat après le pacte germano soviétique). C'est donc un Parlement privé de 177 de ses membres qui est appelé à se prononcer le 10 juillet 1940.

Mais le vote en faveur des pleins pouvoirs constitutionnels

n'est pas explicable seulement par les circonstances. Il résulte également de la conviction, chez de nombreux parlementaires, que le parlementarisme de la III^e République a failli et qu'il faut renforcer l'exécutif ; d'autres en appellent à une régénération du pays autour de valeurs nouvelles d'autorité et discipline qu'incarnerait le vainqueur de Verdun.

Le détail des votes montre que des parlementaires de gauche comme de droite votèrent le texte du 10 juillet. 8 communistes (non invalidés) ainsi que 90 députés SFIO et 106 radicaux ; 273 députés ou sénateurs de droite firent de même. Les votes Non, nettement minoritaires, émanent tant de la droite (Leonel de Moustier) que de la gauche (Blum), même si les seconds furent plus nombreux que les premiers.

La plaque en leur mémoire a été apposée en 1988 à l'initiative du Comité en l'Honneur des 80 et des passagers du Massilia, fondé la même année par Jean Marielle, ancien résistant lui-même et président de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants).

Si l'on comprend bien la volonté de ses initiateurs de rendre hommage à ces 80 républicains de grand courage, le texte gravé sur la plaque est une reconstruction mémorielle. En effet, comme l'ont montré les travaux d'Olivier Wieviorka, la question de la « foi dans la victoire » n'était pas au cœur des débats le 10 juillet 1940 ; beaucoup de ceux qui votèrent Non n'entreprirent d'ailleurs par la suite aucune résistance, alors même que certains qui avaient voté Oui le firent et fort activement (Charles Vallin).

